

2023



ESPACE DE SOUTIEN ET
DE PRÉVENTION - ABUS SEXUELS

RAPPORT
ANNUEL



Sommaire

4	Edito du directeur
5	Mot de la présidente
6	2023 en chiffres
9	Témoignage
10	Soutiens thérapeutiques pour personnes victimes de maltraitance sexuelle et leurs proches
12	Soutiens aux adultes victimes de violences sexuelles
13	Focus sur les idées reçues autour des abus sexuels
15	Témoignage
17	Nos jeunes patient·e·s dessinent ESPAS
18	Suivis « Ressources »
19	Adolescents auteurs d'abus sexuels
20	Prévention & Formation
22	Focus
23	Témoignage
25	Nos jeunes patient·e·s dessinent ESPAS
26	Remerciements
27	L'équipe
29	Bilan
30	Compte de résultat
31	Compte de résultat par Antenne

Édito du Directeur

Cette année 2023 a été charnière pour notre équipe. Ponctuée d'un grand nombre de moments-clés, nous avons su faire preuve d'ingéniosité et de flexibilité pour relever des défis divers et variés.

En premier lieu, l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur la psychothérapie en 2022 a généré pas mal de changements au niveau de l'administratif et de la facturation. Cela a également entraîné des conséquences imprévues, par exemple au niveau de certaines assurances complémentaires qui ont diminué leurs prestations concernant l'éventuelle prise en charge des psychologues FSP. Tout cela nous a donc obligé à modifier notre manière de travailler.

En ce qui concerne les finances, nous avons également dû constater avec inquiétude une érosion des dons, phénomène malheureusement récurrent et observé depuis maintenant quelques années. Bien entendu, nous ne baissons pas les bras, et mettons au point d'autres stratégies de recherche de don pour essayer de renverser cette tendance.

Au niveau des ressources humaines, nous avons eu le regret d'assister au départ de plusieurs précieux·ses collaborateur·ices, tant de l'équipe administrative que clinique. Étant donné leur travail de qualité, l'effet s'est fait ressentir tout au long de l'année. Il nous a notamment fallu redistribuer certaines tâches et surtout engager et former de nouvelles·aux collaborateur·ices. Ces personnes nouvellement engagées ont su amener un regard neuf et bienveillant à l'Association, nous poussant aussi à repenser certaines pratiques.

Nous avons également le plaisir de constater une augmentation de plus de 30% au niveau du nombre d'ateliers de prévention donnés par nos intervenant·es. Cela est le signe de la confiance et de la satisfaction qu'apportent nos formations aux organismes bénévoles et institutions professionnelles qui bénéficient de nos prestations.

Des réflexions internes et participatives nous ont aussi permis de mettre en place des nouveaux éléments afin de proposer un meilleur accompagnement à nos patient·es et d'améliorer le bien-être de nos collaborateur·ices administratif·es et cliniques qui fournissent un travail remarquable au quotidien.

Je profite ainsi de les remercier chaleureusement pour tout le travail accompli et les compétences inestimables mises à disposition de notre Association et de nos patient·es.

Je remercie aussi notre Comité et notre Présidente Anouchka Romand, comité qui œuvre certes dans l'ombre mais qui soutient de manière exemplaire notre institution.

Ces remerciements seraient incomplets si j'omettais de penser à nos financeurs publics et à nos donateur·ices qui nous permettent généreusement de mener à bien nos missions.

C'est avec une pensée particulière pour toutes les personnes victimes d'abus que je termine cet édito. Nous savons qu'il est très difficile de briser le silence et que cette démarche peut prendre beaucoup de temps. Nous continuerons à œuvrer pour les accompagner sur le chemin de la guérison.

Bernard Degex

Mot de la Présidente

Depuis de nombreuses années, le comité de l'Association met à disposition de la Direction et des collaborateurices, ses compétences dans le dessein de soutenir une pratique qu'il sait complexe. En cela, il cherche à identifier et apaise autant que possible les difficultés inhérentes à toute structure professionnelle, dans le but de permettre aux collaborateurices de se concentrer sur leur activité. Il œuvre à la reconnaissance des prestations assurées ainsi qu'à leur développement auprès des partenaires étatiques et de toute organisation potentiellement concernée.

Le Comité est extrêmement reconnaissant envers tous-tes les collaborateurices d'ESPAS qui assurent des prestations de grande qualité dans des conditions de plus en plus exigeantes. Il relève la mise en œuvre d'une organisation future qui viendra encore davantage en soutien à la pratique clinique.

Une pensée particulièrement émue est adressée à l'ensemble des personnes victimes d'abus. Le comité espère qu'elles et ils ont trouvé le soutien et l'accompagnement dont elles et ils avaient besoin et leur souhaite de trouver un nouveau souffle de vie. Pour finir, le Comité remercie très chaleureusement toutes les collaborateurices pour leur travail, leur engagement et leur motivation à faire évoluer les pratique cliniques et administratives. Un grand merci également aux pouvoirs étatiques sans lesquels il serait difficile de poursuivre la mission ainsi qu'aux précieux donateur.ice.s qui permettent de financer des prestations indispensables.

Pour le Comité
Anouchka Roman, Présidente



2023 en chiffres



657

personnes concernées par des abus sexuels ont trouvé de l'aide auprès de l'équipe d'ESPAS.



114

enfants et adolescent-e-s victimes de maltraitance sexuelle

220

adultes ayant subi des violences sexuelles au cours de leur vie

40

adolescents auteurs d'abus sexuels

50

mineur-e-s pris-e-s en charge dans le cadre de nos suivis « Ressources »

38

interventions brèves

107

membres de leur famille ou entourage proche

9

de leurs proches

50

parents ou membres de leur entourage

29

parents

----- Ceci représente -----

4017

séances



3492

entretiens individuels

326

entretiens de couple ou de famille

199

séances de groupe



67



personnes ont bénéficié d'une prise en charge adaptée à leur réalité financière, grâce à notre Fonds de solidarité.

186 ateliers de prévention ont été dispensés.



157

ont été organisés par des structures actives dans le domaine des loisirs.

29

étaient destinés à des institutions professionnelles.

Ceci correspond à **472** heures de formation.



2957

adultes travaillant au contact d'enfants, d'adolescent-e-s ou de personnes en situation de handicap ont acquis des outils pour réagir de manière adéquate à des situations liées à des abus sexuels.



2515

sont engagé-e-s dans une structure bénévole.

442

sont des professionnel.le.s des domaines de la santé, du social, de la psychologie, de l'éducation ou de l'enseignement.

30



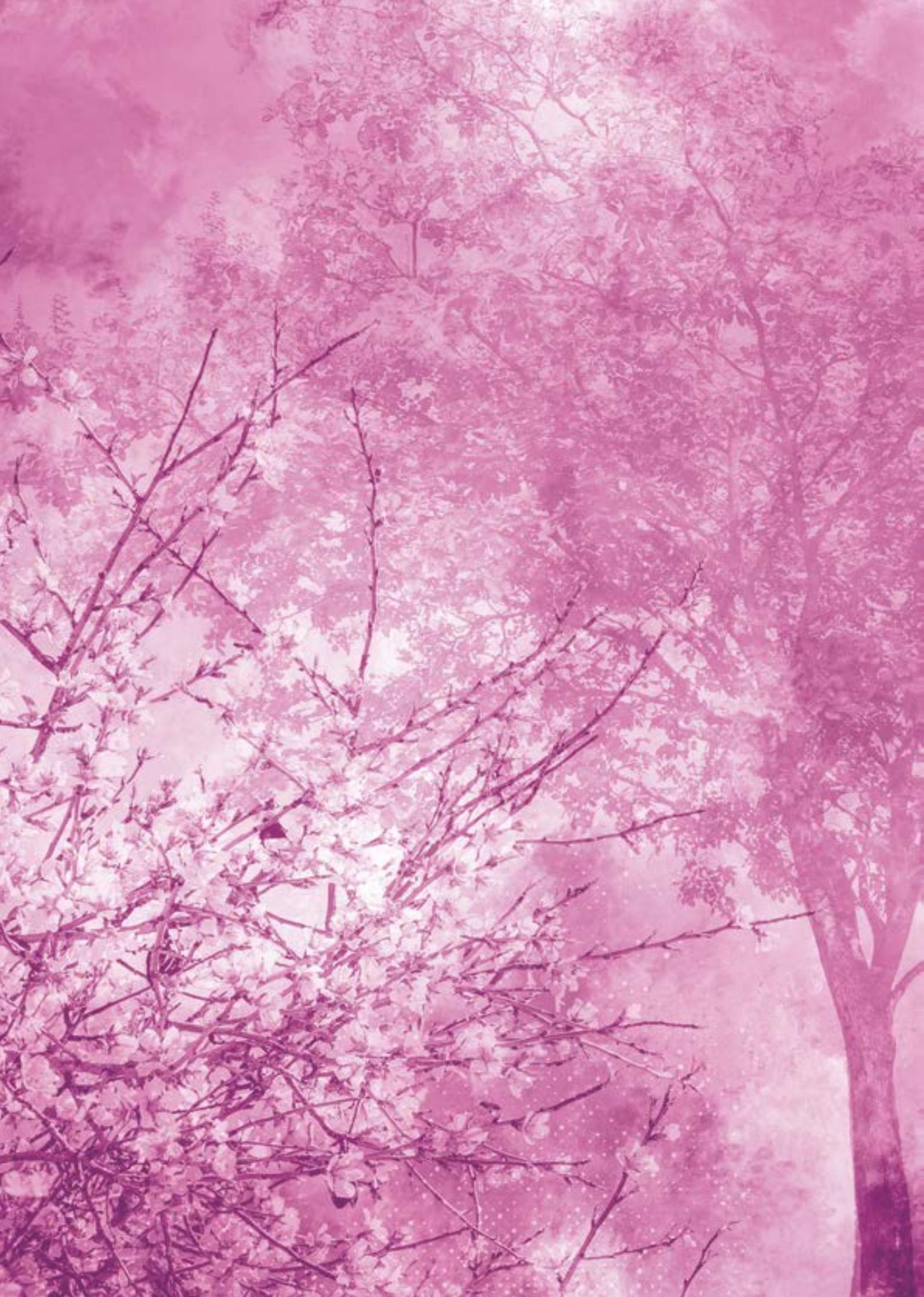
organisations actives auprès des mineur-e-s ou des personnes en situation de handicap sont engagées dans des démarches de prévention à long terme dans le cadre de nos partenariats, soit deux de plus qu'en 2022.

27 supervisions ou expertises

ont été réalisées auprès de professionnel-le-s ou de structures.

219 conseils gratuits

ont été dispensés par nos équipes auprès de particuliers ou d'organisations. Ces demandes sont réparties entre notre boîte mail, notre permanence téléphonique quotidienne, notre répondeur estivale de conseils, la plateforme de notre partenaire Ciao.ch et les demandes qui ont émergé suite à nos ateliers de prévention.



“

Depuis que je suis suivie à Espas en séance individuelle et en groupe, j'avance à grands pas. La prise en charge est extrêmement ciblée. Je me sens soutenue et comprise. Espas est le point de repère qui m'empêche de sombrer et m'aide à traverser cette période difficile.

Le fait de rencontrer d'autres victimes permet de voir que les séquelles sont semblables. Je me sens moins seule. Cela me permet aussi de réfléchir à des questions que je ne m'étais pas posées : le rapport au corps et à la nourriture suite à un abus, les possibilités de plainte, comment parler, à qui parler, mais aussi ce que je souhaite, moi, dans ma vie.

Suite à ma levée d'amnésie traumatique, ces suivis m'obligent à accepter/poser ce passé douloureux. De ne plus le nier, de l'accepter, d'y faire face et d'avancer. Je garde espoir de me reconstruire. De retrouver mes émotions, d'être heureuse et d'avoir une vie pleine de promesses.

Merci Espas !

”

Une adulte

Soutiens thérapeutiques pour personnes victimes de maltraitance sexuelle et leurs proches

Dans le canton de Vaud, l'année 2023 a été marquée par un nombre de prises en charge considérable.

En Valais, le nombre de prises en charge d'enfants et adolescent·e·s reste constant par rapport à l'année 2022.

Nos thérapeutes de l'antenne valaisanne ont continué de développer leur collaboration avec les partenaires locaux et ainsi renforcer le travail de réseau.

Accompagnement de mineur·e·s victimes d'abus sexuels

Enfants de 3 à 12 ans et leur famille

Afin d'accompagner au mieux nos patient·e·s les plus jeunes, nous utilisons la thérapie par le jeu. Cette approche est particulièrement adaptée à la classe d'âge des 3-12 ans, **Contrairement aux adultes, les enfants n'ont pas forcément la capacité de verbaliser leurs ressentis.** Or, en jouant, un enfant construit sa personnalité, renforce sa confiance de soi, et apprend à exprimer ses émotions. Il explore le monde qui l'entoure, recrée des scénarios de la vie réelle pour résoudre des problèmes et y faire face. Le jeu devient alors thérapeutique. Comme l'explique Antonin Colliander, psychologue FSP à ESPAS :

*« Quel plus bel intermédiaire existe-t-il que le jeu pour entrer en lien avec un enfant qui a perdu ses repères et sa confiance. **La thérapie par le jeu va lui permettre de retrouver un nouvel élan sur son chemin sur lequel il va pouvoir de nouveau oser découvrir, surprendre, inventer, tomber et surtout se développer.** »*

Nous pouvons constater que le nombre d'enfants qui ont bénéficié d'un suivi en thérapie par le jeu a légèrement baissé par rapport à l'année 2022.

Par ailleurs, depuis l'hiver 2023, notre équipe vaudoise a le plaisir de compter sur les compétences d'une musicothérapeute, au bénéfice d'une formation de l'Ecole Romande de Musicothérapie. **La musicothérapie est un allié précieux pour travailler avec des enfants vulnérables** ayant subi des traumatismes et des abus et permet de les aider à tirer parti de leurs ressources existantes. L'intervenante travaille attentivement pour développer un lien de confiance avec l'enfant et ainsi créer un espace où il se sent en confiance et en sécurité.

Adolescent·e·s et leurs proches

Le nombre d'adolescent·e·s pris en charge cette année a augmenté depuis 2022. Nous remarquons une augmentation de plus de 6% de prises en charge pour cette population.

Notre centre de Lausanne a maintenu son offre d'un groupe de parole spécifiquement dédié aux jeunes adolescentes. **Chaque semaine, elles ont eu l'occasion d'échanger dans un cadre empreint de solidarité** et de partager des ressources pour aborder leur vie avec plus de sérénité. Félicie Corminboeuf, psychologue FSP à ESPAS, nous explique les bienfaits d'un tel suivi :

« Pour les adolescentes qui viennent à ESPAS, la possibilité de parler de leur vécu dans un groupe leur permet de sortir de l'isolement. Pour elles, ce type de suivi comporte toute une série d'aspects importants pour leur parcours thérapeutique : notamment le fait de se sentir comprises par les autres, de faire partie d'un groupe, de prendre conscience de leur capacité à agir et redevenir actrices de leur destin et de se remettre en mouvement pour sortir du figement amplifié par ce silence. »

Cette prestation n'a malheureusement pas pu être offerte à nos jeunes patientes valaisannes. En effet, il faut un certain nombre de personnes intéressées afin d'ouvrir un groupe et ce nombre n'a pas été atteint en 2023.

Vaud

29 enfants
38 adolescent·e·s
50 membres de leurs familles
690 séances individuelles, de couple, de famille ou de groupes
38 interventions brèves, soit 44 séances

Valais

19 enfants
28 adolescent·e·s
57 membres de leurs familles
519 séances individuelles, de couple, de famille

Soutien aux adultes victimes de violences sexuelles

Au Valais, les nombres de personnes prises en charge et de séances ont fortement augmenté par rapport à l'année 2022. En effet, cela représente une hausse de plus de 23%. À Lausanne, le nombre d'adultes suivis a également augmenté, tendance que l'on peut également retrouver au niveau du nombre des séances.

Dans notre pratique, nous observons de nouvelles réalités en ce qui concerne l'accompagnement des personnes victimes d'abus sexuels, comme l'explique notre responsable clinique valaisanne, Pascale Sarrasin Bruchez :

« Depuis environ une année, nous notons une évolution qui nous apparaît significative au niveau de la complexité des situations qui nous sont adressées, qu'il s'agisse de victimes ou auteures de dépassement de limites dans la sexualité. Cette complexité se situe à différents niveaux : **familial** (familles nucléaires plus éclatées, liens interrompus, présence de violence intra-familiale, conflits parentaux et manque de co-parentalité, etc), **individuel** (comorbidités psychiatriques chez les bénéficiaires adultes, addictions, présence de traumatismes complexes avec leur lot de manifestations symptomatiques lourdes, dégradation de la santé psychique chez les jeunes, notamment les filles adolescentes) et **sociétal** (précarisation, migration, phénomènes liés aux écrans et harcèlement..).

Pour les intervenantes d'ESPAS, cela implique des changements à envisager dans nos prises en charge, changements pas toujours compatibles avec nos façons de fonctionner antérieures ou avec les moyens limités que nous avons à disposition, : rallongement des suivis qui peine à être financés par un Fonds de solidarité allant en diminuant, augmentation des échanges avec les autres intervenantes du réseau ce qui engendre une charge de travail considérable et non-facturable, augmentation de la « charge mentale » et du risque de traumatisme vicariant chez les intervenantes, notamment. **Nous pouvons compter heureusement sur une solidarité, disponibilité et collaboration intenses au sein des équipes d'ESPAS** afin que ces difficultés récentes deviennent plutôt des défis que nous relèverons et qui enrichiront notre pratique à l'avenir. »

Vaud

178 personnes
9 de leurs proches
1558 entretiens individuels
19 séances de famille ou de couple
168 séances de groupe

Valais

42 personnes
286 entretiens individuels
13 séances de famille ou de couple

10 idées reçues autour des abus sexuels

Il existe de nombreuses idées reçues sur les abus sexuels qui peuvent être sources de souffrance, de honte et d'auto-culpabilisation. Au sein d'ESPAS, nous nous efforçons de dissiper ces mythes et d'aider les personnes victimes à obtenir le soutien dont elles ont besoin.

Idée reçue : Il faut clairement dire « non » ou se débattre pour signaler qu'on ne veut pas de rapport sexuel.

En réalité : Qu'elle se soit débattue ou non, une personne qui a été contrainte d'avoir des rapports sexuels contre son gré est automatiquement une victime d'abus sexuel. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles une victime d'abus sexuel n'a pas pu dire non ou se débattre : la peur, la honte, le choc ou encore la sidération. De plus, avec la révision du droit pénal en matière sexuelle, la contrainte et la violence ne sont plus des conditions préalables à la reconnaissance d'un viol à partir du 1er juillet 2024. Il est aussi positif de noter que tout acte qui implique une pénétration du corps sera considéré comme un viol et que l'état de sidération sera aussi pris en considération.

Idée reçue : Une personne qui a subi des abus sexuels se comporte d'une certaine manière et pas autrement.

En réalité : Les victimes de violences sexuelles réagissent à la suite d'un abus de diverses manières : notamment le calme, le repli sur soi, la colère, l'apathie, le déni ou encore le choc. Il s'agit d'une expérience très traumatisante et les réactions à l'abus et le temps nécessaire pour le surmonter varient d'une personne à l'autre. Il n'y a pas de « bonne façon » de réagir à un abus sexuel. Les suppositions sur la manière dont une victime « devrait agir » lui sont préjudiciables, car chaque victime fait face au traumatisme de l'abus de différentes façons, façons qui peuvent également varier au fil du temps.

Idée reçue : Un-e enfant qui subit des abus sexuels en parle toujours à son entourage

En réalité : Les enfants victimes d'abus sexuels ont souvent beaucoup de mal à en parler. Certain-es ont du mal à identifier ce qui leur arrive, d'autres peuvent penser qu'ils sont responsables de cet abus ou qu'il s'agit de quelque chose de « normal » ou acceptable. Les enfants peuvent avoir trop honte, être manipulés par l'auteur des abus ou encore craindre de ne pas être cru-es. Selon des statistiques de l'Union européenne, on estime qu'un enfant sur cinq a subi des violences sexuelles. Pourtant, les statistiques de l'OFS révèlent qu'en 2022, 1886 mineur-es ayant subi des violences sexuelles ont été recensées par la police. Il y a donc vraisemblablement un écart conséquent entre le nombre d'enfants victimes d'abus sexuels et le nombre d'enfants qui en parlent.

Idée reçue : « Un-e enfant, ça dit tout et n'importe quoi »

En réalité : Il est relativement rare que les enfants fassent de fausses accusations d'abus sexuels. Cela demande énormément de courage pour un enfant de se confier et de parler des abus dont ils sont victimes. De fait, ces enfants sont souvent revictimisés de multiples façons lorsqu'ils révèlent les abus qu'ils ont subi, surtout lorsque l'adulte qui accueille la parole ne réagit pas de manière appropriée.

Idée reçue : « Les victimes provoquent des agressions sexuelles lorsqu'elles s'habillent ou agissent d'une certaine manière »

En réalité : Ni le comportement ni l'habillement sont des invitations pour des rapports sexuels non consentis. Cette idée reçue place injustement la responsabilité des actes de l'auteur·e d'abus sur la victime. Quelle que soit la tenue vestimentaire ou le comportement d'une personne, il n'est jamais justifié qu'une autre personne décide d'en abuser. La seule personne responsable d'un abus sexuel est l'auteur·e.

Idée reçue : « Une grande partie des révélations d'abus sexuels s'avèrent être des mensonges »

En réalité : Il s'agit d'un mythe particulièrement persistant mais qui est complètement infondé. Dans les faits, les personnes victimes d'abus sexuels renoncent très souvent à porter plainte par peur de ne pas être crues, par honte ou encore par manque de confiance envers les institutions. Selon gfs.bern, seulement 8% des personnes victimes font une déposition auprès de la police. Et sur 100 personnes accusées de viol, 22.8% ont été condamnées. Ainsi, des chiffres exacts sont difficiles à obtenir en ce qui concerne les fausses accusations. Pourtant, la très grande majorité des études démontrent que les fausses plaintes sont minimales au regard de la totalité des plaintes déposées et des auteur·es condamnées.

Idée reçue : « Le meilleur moyen de se protéger contre les agressions sexuelles est d'éviter de se retrouver seul·e la nuit dans des endroits sombres et déserts tels que les ruelles ou les parkings.»

En réalité : Selon les chiffres de l'OFS, la plus grande partie de ce type d'abus a lieu dans les lieux privés, que ce soit dans le logement de la personne victime ou de l'auteur·e. Cela peut également avoir lieu dans des fêtes, des parcs, le lieu de travail, etc.

Idée reçue : Les abus sexuels sont commis par des inconnu·e·s.

En réalité : Le plus souvent, les abus sexuels ne sont pas commis par des inconnu·es qui surgissent d'une allée sombre ou attendent leur victime dans un parking. En effet, plus de la moitié des violences sexuelles (chiffres 2022 OFS) sont commises par une personne connue de la victime (partenaire, ex-partenaire, collègue, membre de la famille, etc).

Idée reçue : Une personne victime d'abus sexuels est en mesure de relater facilement et précisément ce qu'elle a subi.

En réalité : Le choc, la peur, l'embarras et la détresse peuvent tous altérer la mémoire. En outre, de nombreuses personnes ayant subi des abus tentent activement de minimiser ou peuvent oublier des détails de l'abus (voire l'abus en lui-même). Il s'agit de mécanismes de défense qui permettent d'aider à faire face au traumatisme.

Idée reçue : Si une victime choisit de ne pas signaler son abus, c'est qu'il n'a pas eu lieu.

En réalité : Les abus sexuels font partie des crimes les moins signalés. Les statistiques suisses révèlent que 10 % des personnes victimes d'agression sexuelle signalent l'incident à police et seulement 8% d'entre elles déposent une plainte pénale. La plupart d'entre elles ne portent pas plainte en raison du sentiment d'honte qu'elles peuvent ressentir, l'impression que ce serait vain, la peur de ne pas être crue ou encore par crainte qu'une plainte empirerait leur situation (gfs.bern 2019). Il est donc important de reconnaître que chaque personne touchée par un abus sexuel peut choisir de le signaler ou non. Leur décision n'affecte en rien la vérité sur ce qui leur est arrivé.

Idée reçue : «Si l'accusé·e n'est pas condamné·e, c'est que l'accusateur·rice a menti»

En réalité : En Suisse, le fardeau de la preuve hors de tout doute raisonnable incombe au ministère public. Ainsi, l'accusé·e n'a pas à fournir la preuve de son innocence. Le viol ou la contrainte sexuelle sont des délits pour lequel l'administration des preuves est plus difficile que pour d'autres délits. Un classement sans suite ou un acquittement peuvent tout simplement être le résultat d'un doute raisonnable soulevé en ce qui concerne la culpabilité de la personne accusée, même si la personne victime a été jugée crédible. Ainsi, un tel verdict ne signifie pas nécessairement qu'aucun crime n'a été commis et que la victime a fait de fausses accusations.

“

En tant que victimes primaires et victime secondaire d'un acte d'ordre sexuel, mes deux enfants et moi-même avons bénéficié d'un suivi au sein du centre ESPAS via la LAVI.

J'ai beaucoup apprécié cet endroit dont l'accueil et le professionnalisme ont été d'un grand réconfort. Cette prise en charge collective s'est révélée très précieuse.

D'une part, ESPAS a offert à mes enfants le cadre dont ils avaient besoin pour s'exprimer librement et recevoir de l'écoute, un cadre ludique et bienveillant. Des personnes qualifiées ont ainsi pu surveiller et limiter l'impact que cette agression a eu sur eux.

D'autre part, elle m'a apporté le soutien psychologique nécessaire et les informations utiles pour pouvoir moi-même les aider et gérer cette situation délicate le mieux possible.

Au fil des séances, le choc consécutif à l'agression a pu être dissipé, les émotions négatives telles que la colère et la peur, évacuées, et le processus de guérison, favorisé. La prise en charge a finalement permis d'engranger cette mauvaise expérience dans leur esprit de manière constructive et de les prémunir contre ce type de danger, notamment à travers la notion cruciale d'intimité.

Avoir été mes enfants et moi entre de si bonnes mains est inestimable. Grâce à cette association, on a pu surmonter cette épreuve dans des conditions optimales. Je suis très reconnaissante envers les thérapeutes pour la qualité de leur intervention.

Savoir qu'un tel endroit existe est très rassurant. Il redonne confiance en l'être humain. Merci !

”

Une maman



Nos jeunes patient·e·s dessinent ESPAS

ESPACE MACQVI à SUR MONTEN de MA VIE.
Il MON éder à être plus ouverte en vers les autres.
Même POUR LES enfant s'est très amusent.
Il ya une sal de jeux et plein de jouet.
Bref juste poure vous dire que espace.
Sera toujours la poure vous.



Suivis « Ressources »

Dans le cadre de nos suivis « Ressources », nous accueillons également les enfants et les adolescent·es ayant des comportements sexuels préoccupants, et ce sur recommandation de professionnel·les. **Ces situations peuvent impliquer des interactions entre jeunes ou encore des comportements liés à l'utilisation des écrans.** Nous rencontrons également des cas impliquant des enfants de moins de 10 ans, **qui ont commis des abus sexuels mais qui ne peuvent être qualifié·es comme auteur·e·s selon la loi.** En effet, le Droit pénal des mineur·es s'applique à partir de l'âge de 10 ans en Suisse.

Ces situations sont souvent complexes et exigent de travailler sur plusieurs aspects.

Il est important de comprendre pourquoi l'enfant a des comportements sexuels inadéquats, ceci pour lui permettre de pouvoir lui donner des repères afin qu'il évite de les reproduire à l'avenir.

Nos thérapeutes prennent également le soin d'aborder avec ces enfants **des notions essentielles telles que l'empathie, le respect, la reconnaissance des limites des autres et l'estime de soi.**

Vaud

23 mineur·e·s pris·e·s en charge
12 de leurs proches
151 entretiens individuels, de familles ou de couple

Valais

27 mineur·e·s pris·e·s en charge
17 de leurs proches
154 entretiens individuels, de familles ou de couple

Adolescents auteurs d'abus sexuels

Sur mandat des Tribunaux des mineurs, ESPAS accompagne des adolescent·e·s ayant commis des infractions à caractère sexuel, et ce avant ou après leur jugement. En 2023, nous avons pu constater une légère baisse du nombre d'adolescents suivis dans les deux cantons. Cette diminution s'explique par des mouvements au sein de l'équipe qui ont ralenti les rythmes de prises en charge.

Dans notre pratique, **il est essentiel de ne pas mettre en péril leur scolarité ou leur formation**, les suivis peuvent ainsi être aménagés de manière à ne pas avoir d'impact négatif sur le plan scolaire.

Cette année, aucune thérapie de groupe n'a été organisée dans les deux cantons. Même si nous savons qu'il s'agit d'un outil thérapeutique intéressant, nous sommes toujours très attentif·ve·s aux critères nécessaires pour la création de ces groupes, tant au niveau de l'âge et des actes commis par les jeunes.

Vaud

27 mineur·e·s
29 parents
228 entretiens individuels, de familles ou de couple

Valais

13 mineur·e·s
18 parents
3 proches
187 entretiens individuels, de familles ou de couple

Prévention & Formation

ESPAS met à disposition ses compétences pour sensibiliser les professionnel·le·s du domaine de la santé, du social ou d'éducation et œuvrant au contact d'enfants, de jeunes ou de personnes en situation de handicap. En outre, notre offre de prévention s'adresse également aux organismes qui proposent des activités de loisirs à ces populations. A travers nos différentes prestations, **notre objectif est de permettre à ces structures de réfléchir aux contacts adéquats pour leurs activités et comment éviter les comportements inadéquats.** Nous les conseillons également sur comment réagir de manière appropriée en cas de soupçons ou d'abus sexuel avérés.

Nette augmentation du nombre de demandes de formation

Cette année, le pôle Prévention d'ESPAS a connu une augmentation impressionnante du nombre de demandes de formations par les organisations qui souhaitent être conseillées, formées et/ou accompagnées dans leurs démarches de prévention contre les abus sexuels. **En effet, nous constatons une hausse de 30% au niveau du nombre d'ateliers de préventions dispensés par nos intervenant·e·s.** Cette tendance, entamée en 2019 avant la pandémie COVID, puis confirmée en 2021 et 2022, s'est ainsi intensifiée en 2023.

Nous sommes donc ravis de constater que la prévention des abus sexuels devient de plus en plus **une thématique incontournable pour nombre de structures professionnelles et bénévoles.**

« Cela fait maintenant 15 ans que je fais ce travail de prévention des abus sexuels, je me réjouis de constater que de plus en plus d'institutions, associations, fédérations et collectivités publiques prennent ce thème au sérieux, tant au niveau de la protection des enfants mais aussi des adultes. Même s'il reste du travail à faire, le chemin parcouru est une réelle réussite en soi ! Merci à toutes celles et ceux qui œuvrent en prévention ! »

Marco Tuberoso, Responsable Clinique, Prévention & Formation

En parallèle à nos activités de prévention, nous continuons de participer à diverses journées de formation organisées par des structures professionnelles et bénévoles et des institutions, telles que l'École de Musique de Lausanne, le Centre catholique romand de formations en Eglise ou encore le WWF.

Des relations privilégiées avec nos partenaires

Il est important d'entretenir des contacts réguliers avec les structures et associations qui ont eu recours à nos services de prévention par le passé. Le fait qu'une partie d'entre elles sollicitent chaque année nos services de prévention est **un excellent indicateur de la qualité de nos formations** et de la confiance qu'elles nous témoignent au fil des années.

Présidence du Réseau national « Protection dans le domaine des loisirs »

Nous avons l'honneur d'avoir été élu à la **Présidence du réseau national « Prévention des abus sexuels dans le domaine des activités de loisirs » pour l'année 2024**. Ce réseau a été lancé en 2017 par la Fondation Protection de l'Enfance Suisse. Il regroupe à ce jour une trentaine d'institutions actives auprès des jeunes dans les milieux associatifs, dont l'association Limita, Pro Juventute, Santé sexuelle suisse, Swiss Olympic ou encore BASPO.

L'objectif de ce réseau est ainsi de réfléchir au niveau national à la mise en place de moyens de prévention des abus sexuels sur les enfants et adolescent·es. Un volet politique est également mis en œuvre.

Réussite du projet de prévention dans le domaine sportif en Valais¹¹

En 2021, ESPAS a signé un contrat de prestations avec l'Office cantonal du sport du Valais jusqu'en 2025. Son objectif : **sensibiliser les moniteur·ice·s Jeunesse+Sport (J+S) du canton à la thématique des abus sexuels** lors d'une trentaine d'ateliers annuels.

Les cours de prévention ESPAS organisés dans le cadre de la formation J+S se mettent progressivement en place sur le canton du Valais et il est réjouissant de voir que la collaboration entre notre collaboratrice bilingue et les responsables des cours évolue positivement. Les retours des participant·es montrent également que la majeure partie d'entre eux se montre **satisfait·es de pouvoir traiter cette thématique** en abordant certaines notions théoriques de base ainsi qu'en travaillant sur des exemples pratiques et être ainsi mieux outillé·es dans le cas où une situation devait se présenter à eux.

Durant l'année 2023, 34 cours, d'une durée de 1h30 à 1 jour, ont été dispensés par notre équipe.

Focus

Quelques nouvelles de l'Antenne valaisanne

L'Association ESPAS possède une Antenne en Valais, qui comprend actuellement 4 intervenantes (pour 2.4 EPT); ayant des formations spécifiques à la thérapie du trauma et travaillant la plupart dans les trois domaines de prise en charge, c'est-à-dire **le soutien thérapeutique aux victimes** (pôle FLP), **aux enfants/adolescent·e·s qui présentent des fragilités dans leur développement** et/ou comportement sexuels (pôle Ressources) et **le traitement ambulatoire, sous mandat du Tribunal des Mineurs, des adolescents ayant commis des actes d'ordre sexuel** (pôle FS). En amont de notre pratique thérapeutique, soutenue financièrement par des subventions cantonales et divers organismes, dans le but de soutenir au mieux les jeunes et les familles que nous suivons ainsi que d'être connue·es et accessibles dans le réseau de soin et d'aide valaisan, nous avons développé ces dernières années des liens étroits avec les différents partenaires et professionnel·les de la région. Les rencontrer au sein de notre Association ou se rendre vers eux, participer à des journées d'échanges officiels et s'intéresser à leur rôle et mission ont permis de construire une collaboration bienveillante et respectueuse ainsi que des synergies, toutes deux essentielles à notre pratique quotidienne.

Cette collaboration étroite avec le réseau d'aide et de soins valaisans génère des liens privilégiés qui sont primordiaux. D'une part, cela permet de donner aux patient·es des soins qui aident à comprendre et considérer l'entièreté de leur personne et besoins, de coordonner nos rôles et missions auprès d'eux et d'être davantage réactif et sécurisant, et ce tout en respectant les sphères intimes et la confidentialité. D'autre part, **ces liens étroits permettent un enrichissement de nos pratiques respectives et une reconnaissance mutuelle.** Cette collaboration bilatérale permet de penser et évaluer ensemble, selon nos spécificités et rôle, le meilleur soutien, qu'il soit thérapeutique ou non, pour toute situation fragilisée par des dépassements de limites dans le domaine sexuel.

Nous remercions les différent·es professionnel·les et partenaires de leur accueil, de leur disponibilité et bienveillance et de leur confiance quant à nos échanges, et **nous sommes désireux de poursuivre et davantage développer nos synergies et partenariats**, dans l'intérêt des bénéficiaires de nos prestations.

Ariane Salamin et Pascale Sarrasin Bruchez,
Responsables cliniques en Valais

Perspectives 2024-2025

Au vu de la diminution importante et continue des dons privés, la Direction **a décidé de modifier sa stratégie dès la mi-année 2023.** Il s'agissait en effet de passer en revue le plus précisément possible notre propre fonctionnement, sur le plan clinique d'abord, mais aussi et surtout sur la facturation de nos prestations.

Dans ce sens, nous avons pu constater un certain nombre d'éléments :

- Les situations que nous rencontrons lors de nos suivis thérapeutiques ont tendance **à devenir de plus en plus complexes**, nécessitant ainsi plus d'intervisions et d'interactions entre nos thérapeutes mais également avec des acteur·ices externes
- Nous délivrons **des prestations qui ne sont pas toujours facturables**
- Il y a **des inégalités de prestations remboursées** entre les différents cantons romands
- Les montants remboursés pour des prestations identiques **varient d'un canton à l'autre.**

Ces divers points nous ont poussés à débiter des démarches avec nos financeurs, ainsi que de pousser l'analyse plus loin afin d'avoir des indicateurs clairs permettant un nouveau virage en ce qui concerne d'éventuels choix politiques et financiers. Ces réflexions seront menées et poursuivies au cours des années 2024 et 2025.

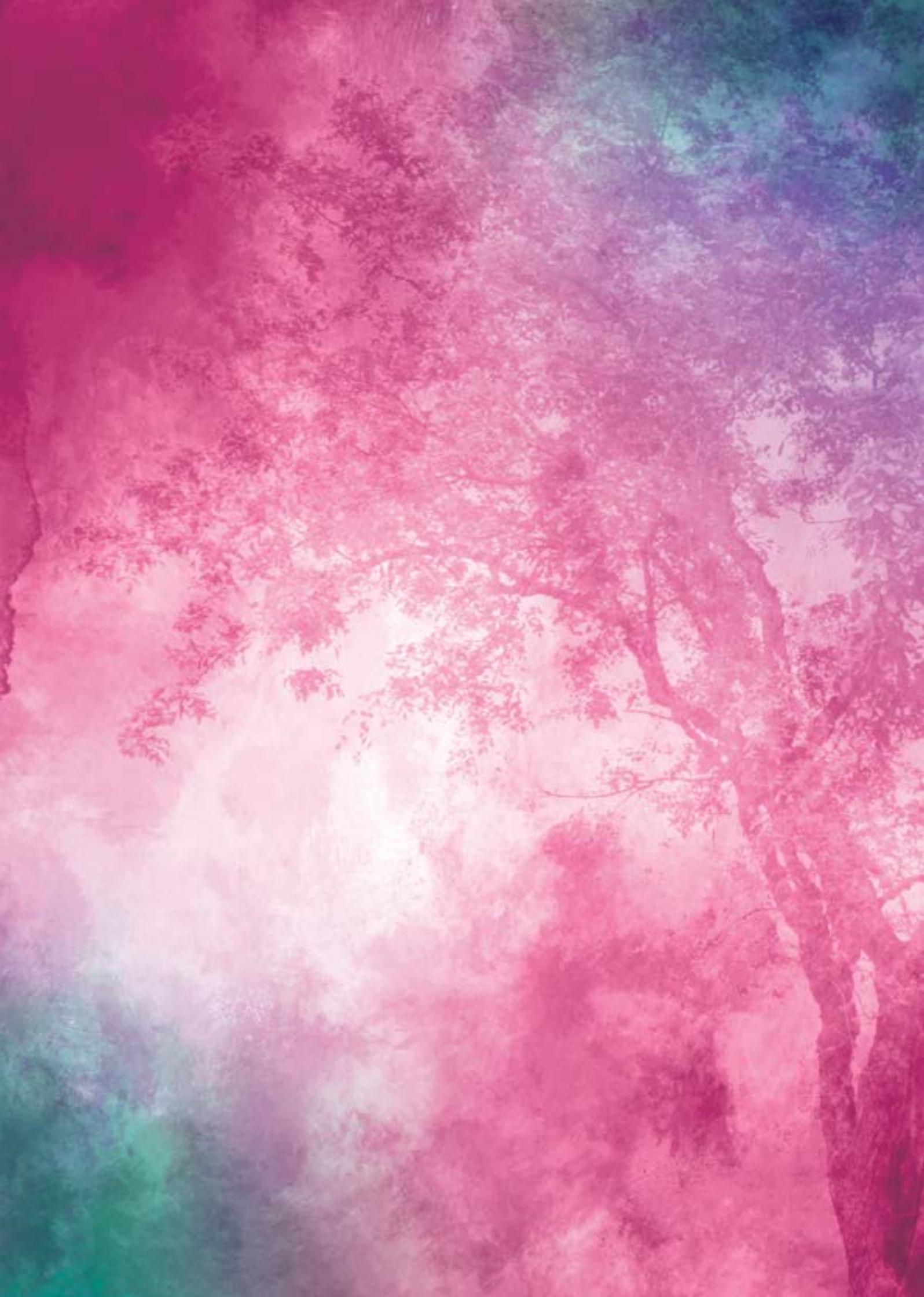
“

J’ai été consulté ESPAS sur les conseils de ma psychologue alors que j’étais en procédure juridique contre mon agresseur depuis déjà 4 ans. J’étais particulièrement découragée par le système judiciaire et par la procureure qui gérait mon dossier. J’ai trouvé chez ESPAS une écoute, une humanité et un soutien qui m’ont énormément aidée. Enfin, je comprenais ce qu’il m’arrivait sans être culpabilisée sous prétexte que « je n’avais pas la réaction qu’on attend d’une victime ». Au contraire, j’ai compris que mes réactions étaient tout à fait classiques pour les personnes ayant subi de tels traumatismes et ai pu doucement sortir de la culpabilité. J’ai commencé par un suivi individuel qui m’a beaucoup aidée à accepter ce que j’ai vécu et qui m’a permis de trouver des stratégies pour, par exemple, gérer la peur de recroiser mon agresseur, le respect de mes limites et la culpabilité. J’ai également pu parler de l’avancement de la procédure juridique et ai reçu beaucoup de soutien et de conseils.

Après environ une année de suivi individuel et après le jugement de l’affaire au tribunal qui s’est soldé par l’acquittement de mon agresseur, j’ai rejoint un groupe de parole mixte proposé par ESPAS. J’avais besoin de rencontrer des personnes ayant réussi à se relever d’une telle injustice et j’ai rencontré des femmes, mais aussi un homme ayant également vécu des abus. Je me suis sentie beaucoup moins seule et j’ai remarqué que ce sentiment d’injustice était partagé par tous. Le groupe m’a également amené beaucoup de soutien et m’a appris de nouvelles stratégies pour essayer de sortir de phases dissociatives, d’apprendre à me reconstruire et à vivre malgré l’agression. J’ai également pu identifier que beaucoup de mes comportements ou réactions étaient vécus par d’autres personnes du groupe et j’ai ainsi pu faire la différence entre qui je suis et ce qui appartient au traumatisme.

”

Une patiente



Nos jeunes patient·e·s dessinent ESPAS



Remerciements

Nos plus chaleureux remerciements vont à nos membres, nos donateur-ice-s et nos partenaires pour leur précieuse générosité et leur soutien. Grâce à leur engagement sans failles, nous pouvons continuer de prendre en charge les personnes qui ont besoin plus que tout de soutien.

Au nom de nos patient-e-s, notre équipe ainsi que notre Comité, nous vous adressons un grand MERCI !

Nous transmettons également notre gratitude aux mécènes privé-e-s et aux fondations qui préfèrent conserver l'anonymat.

Nos partenaires institutionnels et mandants :

La Confédération – Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS)

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) du canton du Valais

Le Service de l'Action sociale du canton du Valais

L'Office cantonal du sport du canton du Valais

Les Centres LAVI des cantons romands

Le Tribunal des mineurs du canton de Genève

Le Tribunal des mineurs du canton du Jura

Le Tribunal des mineurs du canton de Neuchâtel

Le Tribunal des mineurs du canton de Vaud

Le Tribunal des mineurs du canton du Valais

L'Université de Lausanne

La Fondation Protection de l'Enfance suisse

Nos donateur-ice-s :

Banque cantonale vaudoise

Fondation de l'Enfant c'est la vie

Fondation Dr Alfred Fischer

Fondation L'Oréal pour les femmes

Fondation Néré

Fondation Pratos

Jeune Chambre Internationale Riviera

Assurance Thurre et Pancera

Maison Hospitalière St-Pierre

SOS Enfants de chez nous

Loterie romande

Société vaudoise d'utilité publique

Ville d'Ecublens

Ville de Monthey

Commune de Nendaz

Nos donateur-ice-s privé-és

Le Comité

Anouchka Roman

Présidente

Responsable du pôle cantonal de psychiatrie et d'addictions,
Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud

Valérie Grichting

Vice-Présidente

Enseignante,
Députée au Grand Conseil valaisan

Anne Rochat-Brissot

Trésorière

Economiste

Membres

Rosalba Ghelfi

Indépendante

Séverine Ramel

Psychiatre FMH

Jean Tschopp

Conseiller national,

Secrétaire général de Cap-Contact
Association

La Direction

Conseil de Direction

(les clinicien.ne.s qui en font partie assurent également des suivis thérapeutiques)

Bernard Degex

Directeur

Vanessa Gianinazzi

Responsable clinique Adolescent.e.s & Adultes victimes Vaud

Marco Tuberoso

Responsable Clinique,
Prévention & Formation

Carine Wampfler

Responsable Finances et
Administration

Conseil de Direction élargi

(les clinicien-ne.s qui en font partie assurent également des suivis thérapeutiques)

Sylvie Napoletano

Responsable clinique Adolescente-e.s
auteur-e.s d'infractions d'ordre sexuel

Ariane Salamin

Responsable clinique Adolescente-e.s
auteur-e.s d'infractions d'ordre sexuel

Pascale Sarrasin Bruchez

Responsable clinique Adolescent.e.s &
Adultes victimes Antenne Valais

Sarah Stauffer

Responsable clinique Enfants

L'équipe

au 31.12.2023

Intervenant-e-s Vaud

Esma Celebi
Antonin Colliander
Félicie Corminboeuf
Caroline Durgnat
Yves Froté
Margot Gafsou
Svenja Grivaz
Eline Gremaud
Laure Lambelet
Nathalie Liechti
Nathalie Mardelle
Jeanne Marion-Veyron
Elsa Pizzinato
Stagiaire : Hermance Chanel

Intervenant-e-s Valais

Esma Celebi
Margot Gafsou
Nathalie Liechti
Elsa Pizzinato
Ariane Salamin

Intervenant-e-s spécialistes Prévention

Lisa Ancona
Eline Gremaud
Laure Lambelet
Audrey Monbaron

Équipe administrative

Communication et recherche de fonds : Amal Osman
Secrétariat : Elisabete Botelho, Jennifer Schenk, Claudine Broccard
Facturation : Fabien Purro

Bilan

	<u>31 déc. 2023</u>	<u>31 déc. 2022</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	307,714.39	314,635.83
Trésorerie	74,302.14	107,199.65
Caisses	486.15	262.00
Banques	73,815.99	106,937.65
Créances résultant de la vente de biens et prestations de service	221,574.30	189,669.93
Débiteurs	163,196.20	198,935.53
Prestations à facturer	86,928.10	29,194.40
Ducroire (correction valeurs débiteurs)	- 28,550.00	- 38,460.00
Actifs de régularisation	11,837.95	17,766.25
Actifs transitoires	3,309.75	11,336.25
Autres créances envers collaborateurs	2,210.00	--
Débiteurs charges sociales	6,318.20	6,430.00
Actif immobilisé	7,442.96	8,440.00
Immobilisations financières	4,442.96	4,440.00
Garanties de loyer	4,442.96	4,440.00
Immobilisations corporelles	3,000.00	4,000.00
Installations, aménagement locaux	3,000.00	4,000.00
TOTAL DE L'ACTIF	315,157.35	323,075.83
PASSIF		
Capitaux étrangers	223,681.27	214,621.60
Autres dettes à court terme	42,910.02	33,901.89
Dettes résultant des charges du personnel	42,910.02	24,251.39
Créanciers charges sociales	--	9,650.50
Dettes à court terme portant intérêts	24,268.00	24,268.00
Prêt COVID-19	24,268.00	24,268.00
Passifs de régularisation	46,220.85	48,218.01
Passifs transitoires	46,220.85	48,218.01
Provisions	43,246.40	16,849.70
Provisions dons non utilisés	43,246.40	16,849.70
Dettes à long terme portant intérêts	67,036.00	91,384.00
Prêt COVID-19	67,036.00	91,384.00
Capitaux propres	91,476.08	108,454.23
Capital de l'association	108,454.23	145,295.14
Capital	108,454.23	145,295.14
Réserves facultatives issues du résultat cumulé	- 16,978.15	- 36,840.91
Résultat au bilan	- 16,978.15	- 36,840.91
TOTAL DU PASSIF	315,157.35	323,075.83

Compte de résultat

	2023	2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subventions	1,074,050.00	955,300.00
Subvention Vaud	700,000.00	547,900.00
Subvention complémentaire DGEJ - renfort exceptionnel 2022	--	40,000.00
Subvention complémentaire DGEJ - renfort "CoVid 19-2022"	--	134,000.00
Subvention complémentaire DGEJ - complément 2023	90,000.00	--
Subvention complémentaire DGEJ - IPC	13,150.00	--
Subvention complémentaire DGEJ - "Développement SGI"	25,200.00	--
Subvention Valais - DEF	154,000.00	154,000.00
Subvention Valais - DSSC	20,000.00	20,000.00
Subvention OFAS	71,700.00	59,400.00
Participations	669,573.70	637,637.40
Participations LAVI/LCA/Autres	488,792.40	447,507.45
Participations Tribunaux des mineurs	65,567.00	78,346.00
Participations DGEJ	14,126.50	26,302.00
Revenus des prestations	109,331.40	103,897.75
Variation du croire	-8,243.60	-18,415.80
Autres	57,349.70	69,217.00
Projet OAK	16,849.70	32,817.00
Projet Sport VS	40,500.00	36,400.00
Cotisations et dons	13,460.00	13,510.00
Cotisations	3,040.00	3,150.00
Cotisations partenariats	10,420.00	10,360.00
Total des produits	1,814,433.40	1,675,664.40
CHARGES		
Charges pour prestations externes	2,745.10	3,659.85
Charges matériel clinique, charges engagées pour le groupe	2,745.10	3,659.85
Frais de personnel	1,760,168.83	1,705,090.43
Salaires	1,509,121.51	1,443,690.06
Charges sociales	201,180.85	204,238.45
Autres charges de personnel	14,300.02	12,926.78
Supervisions et formations	35,566.45	44,235.14
Frais d'exploitation	167,734.73	161,051.22
Charges de locaux	164,495.98	158,572.22
Assurances	3,238.75	2,479.00
Frais d'administration	71,721.21	53,836.38
Charges d'administration, d'informatique et d'honoraire	71,721.21	53,836.38
Communication	9,707.81	9,334.70
Charges de communication, publicité	9,707.81	9,334.70
Provisions	13,568.40	--
Attribution provision DGEJ	13,568.40	--
Amortissements	1,000.00	1,000.00
Amortissements	1,000.00	1,000.00
Total des charges	2,026,646.08	1,933,972.58
Résultat d'exploitation	-212,212.68	-258,308.18
Résultat des charges et produits financiers	-4,747.05	-4,849.00
Résultat des charges et produits extraordinaires	5,082.58	10,212.00
Résultat sur les mouvements des dons	194,899.00	216,104.27
Loterie Romande pour Pôle prévention	50,000.00	50,000.00
Dons divers perçus durant l'année	174,577.00	109,771.00
Remboursement Loterie Romande contribution 2020	--	-1,000.00
Allocation aux provisions	-29,678.00	-16,849.70
Dissolution de provisions	--	74,182.97
Résultat de l'exercice	-16,978.15	-36,840.91

Compte de résultat par Antenne

	2023		
	Vaud	Prévention	Valais
PRODUITS	1,133,445.82	329,861.46	351,126.12
Subventions cantonales	742,470.85	80,000.00	179,879.15
Subvention OFAS	-,-	71,700.00	-,-
Revenus mandat de prestations Etat du Valais	-,-	40,500.00	-,-
Participations LAVI / LCA / Autres	354,391.45	-,-	134,400.95
Participations TM, DGEJ	42,289.00	-,-	37,424.50
Revenus des prestations (facturations)	-,-	109,331.40	-,-
Revenus des Projets	-,-	16,849.70	-,-
Cotisations et partenariats	2,340.80	10,420.00	699.20
Variation du croire	-8,026.28	1,060.36	-1,277.68
CHARGES	1,216,036.07	341,637.37	468,972.64
Charges matériel clinique et engagées pour le groupe	2,580.15	-,-	164.95
Charges de projet	-,-	57,349.70	-,-
Charges du personnel	1,050,961.03	235,992.92	415,865.18
Charges de locaux	96,072.20	37,527.63	30,896.15
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	2,168.78	362.30	707.67
Charges d'administration et d'informatique	47,433.60	7,820.04	16,467.57
Charges de communication, publicité	5,403.81	2,584.78	1,719.22
Autres attributions à la réserve	10,416.50	-,-	3,151.90
Amortissement	1,000.00	-,-	-,-
Résultat d'exploitation	-82,590.25	-11,775.91	-117,846.52
Résultat des charges et produits financiers	-3,317.24	-963.10	-466.71
Résultat des charges et produits extraordinaires	8,373.20	802.91	-4,093.53
Résultat sur les mouvements des dons	72,549.00	50,000.00	72,350.00
Résultat de l'exercice	-4,985.29	38,063.90	-50,056.76

Offrez un souffle d'espoir !

Notre mission ne serait que peu de choses sans la solidarité de nos généreux donateurs. Chaque don est précieux et nous permettra d'apporter une aide concrète aux enfants, aux adolescent.e.s et adultes qui sont confronté.e.s aux effets dévastateurs des abus sexuels.



Association ESPAS

www.espas.info
0848.515.000
contact@espas.info

Lausanne

Rue Centrale 7
1003 Lausanne

Sion

Ruelle du Midi 10
1950 Sion



Merci de votre confiance :

IBAN : CH16 0076 7000 5536 4630 8